



COMMUNIQUÉ

Dans le cadre du **Fonds d'appui à la Presse, exercice 2020**, les journalistes intéressés par la formation organisée par le CESTI sont informés qu'ils peuvent faire acte de candidature, comme indiqué ci-après :

CRITÈRES :

- être de nationalité sénégalaise ;
- être titulaire du Baccalauréat ;
- avoir, au moins, deux (02) années d'expérience professionnelle.

PIÈCES A FOURNIR :

Le dossier de candidature comprend :

- une demande manuscrite adressée au Directeur du CESTI ;
- une copie de la carte nationale d'identité certifiée conforme ;
- une attestation de réussite au Baccalauréat certifiée conforme ;
- un document justifiant de deux (02) années, au moins, d'expérience professionnelle ;
- le dépôt de cinq (05) productions audiovisuelles, sonores, écrites ou numériques datées et enregistrées dans une clé USB ;
- un curriculum vitae ;
- une (01) photo d'identité.

Le dossier complet sera déposé à la Direction des Études du CESTI, les jours ouvrables du **lundi 05 juillet au vendredi 03 septembre 2021**, de **08 H à 12 H et de 15 H à 17 H**. Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à : cesti@ucad.edu.sn

LA DIRECTION

